DLP 27-6-88004 ISSN 0751-154 X ®

Avertissements agricoles

Edition Grandes cultures

Bulletin technique n° 15 du 23 juin 1988

- *PYRALE DU MAÏS : début de vol timide*
- *VANESSE DU SOJA : restez vigilants*

PYRALE DU MAIS

Le vol de la pyrale du maïs a démarré faiblement dans les cages d'élevage implantées en zone précoce (16/06 à Marckolsheim ; 17/06 à Colmar ; 22/06 à Rustenhart) ; dans ces secteurs les premières pontes ont été déposées depuis le 20/06 mais demeurent très rares.

En secteur de précocité moyenne, la première sortie en cage d'élevage a été enregistrée le 23/06 (WIWERSHEIM).

Aucune activité de la pyrale n'est encore notée dans les secteurs plus tardifs.

DATE DE DEBUT DE TRAITEMENT

1. ZONES PRECOCES

	Situation	Risque "pyrale"*	Traitements liquides	Traitements granulés
Région de Colmar Plaine de l'ILL Hardt Ried Sud Plaines d'Erstein et Sélestat	début de vol entre le 16 et le 22/06. très rares pontes	++	au plus tôt à réception de ce bulletin	Attendez

* selon sondages effectués en automne
+++ : risque élevé à très élevé
++ : risque moyen à élevé
\- : risque faible

2. ZONES DE PRECOCITE MOYENNE

	Situation	Risque "pyrale"*	Traitements liquides	Traitements granulés
Ried Nord	tout début de vol le 23/06; aucune ponte déposée	+++	30/06	Attendez
Ackerland - Kochersberg Région de Brumath Haguenau		++		

Imprimerie de la Station de STRASBOURG
Directeur-Gérant: P. BERTHIER

Publication périodique
CPPAP n° 1848 AD
Abonnement annuel: 180,- F

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
D.R.A.F.
Service Régional de la Protection des Végétaux

Cité Administrative
67084 STRASBOURG CEDEX
☎ 88.37.32.18
Bas-Rhin: 88.69.65.89 - Haut-Rhin: 89.72.49.70



3. ZONES TARDIVES

	Situation	Risque "pyrale"*	Traitements liquides	Traitements granulés
Pays de Hanau	pas de vol	+++	Attendez	Attendez
Collines sous-Vosgiennes *Région de Mulhouse* *Pays de Wissembourg* *Sundgau*		++		
Alsace Bossue		- (sauf secteur de Hirchland)		

STADE MINIMUM DES MAIS POUR LE TRAITEMENT :

- Insecticides liquides : 1 mètre
- Insecticides microgranulés : "panicules mâles visibles au fond du cornet

LES PRODUITS UTILISABLES

Formulation	Matières Active	Produit commercial (P.C.)	Dose P.C./ha	Efficacité
GRANULES	Bacillus thurengiensis	Bactospeine (1)	30 kg	+
	Chlorpyriphos éthyl	Dursban 1,5 G Dursban 1,5 GTI	25 kg	+ + +
	Cypermétrine	Ripcord G - Sherpa 2 GC	25 kg	+ + +
	Deltamétrine	Décis MG	25 kg	+ + +
	Fenitrothion	Dotix - Sumifène GR3 %	25 kg	+ + +
	Parathion étyl	Kriss 2,5 G	25 kg	+ + +
	Perméthrine	Granador-Perthrine MG	25 kg	+ + +
	Phoxime	Volaton 2,5-5	25-20 kg	+ + +
LIQUIDES	Alphaméthrine	Fastac ☐	0,6 l	+ + +
	Bifenthrine	Talstar ☐	0,2 l	•
	Cyfluthrine	Baythroïd ☐	0,8 l	+ + +
	Cyperméthrine	Nombreux ☐	75 g ma	+ + +
	Deltaméthrine	Decis CE ☐	0,8 (3)	+ + +
	Fenvalérate	Sumicidin 10 ☐	1,5 l	+ + (2)
	Lambda Cyhalotrine	Karaté ☐	0,4 l	+ + +

LEGENDE :
+ + + : bonne efficacité
+ + : efficacité moyenne
+ : efficacité très moyenne
• : nouveau produit ; à confirmer
☐ Attention risque de pullulation de pucerons.

(1) : produit biologique
(2) : éviter les applications trop précoces
(3) : 0,5 l/ha au stade «50 % de sorties des panicules mâles»

En cas d'utilisation d'un maïs traité comme fourrage vert, respecter un délai d'au moins 4 semaines après le traitement.

Utilisez de préférence les insecticides microgranulés qui présentent peu de risques de pullulations ultérieures de pucerons : moindre toxicité à l'égard des insectes auxiliaires, gros consommateurs de pucerons et déjà nombreux dans les cultures.

Ne mélangez pas les produits anti-pyrale avec des adjuvants ou des anti-pucerons : risque de développement de charbon du maïs.

VANESSE DU SOJA

Les jeunes chenilles de la deuxième génération commencent à être observées en culture.

Dans la majorité des situations les dégâts restent limités et ne nécessitent pas d'intervention insecticide ; seules quelques parcelles peu poussantes ou fortement infestées risquent de souffrir des défoliations causées par la vanesse.

► Nos conseils

Surveillez vos sojas ; n'intervenez qu'en cas de forte infestation (1 à 2 chenilles par m²) si le soja est peu poussant.

La plupart des insecticides dotés d'une action de contact (bromophos, phosalone, pyréthrinoïdes ...) sont efficaces.

REMARQUE : ***en aucun cas, les traitements insecticides ne doivent être systématisés ; ils pourraient en effet favoriser le développement des acariens jaunes préjudiciables au soja.***